



4, rue du pont Chaput 63530 Volvic

Tél : 04 73 33 51 68

ASSURANCES

Année scolaire 2020-2021

→ document à rendre **au plus tard le 15/09/2020**

Monsieur et Madame.....

Responsable(s) de l'élève classe :.....

Déclare(nt) :

➤ Vouloir adhérer au contrat d'assurance MUTUELLE ST CHRISTOPHE proposé par l'Ensemble scolaire Ste Agnès : **joindre obligatoirement le bulletin d'adhésion ci-joint (ANNEXE 2) avec un chèque de 11€ établi à l'ordre de l'Ensemble scolaire Ste Agnès.**

➤ Si l'élève est déjà assuré, dans ce cas vous devez fournir une attestation comportant obligatoirement les termes suivants :

« **Enfant assuré en responsabilité civile et individuelle accident.** »

Fait àle

Signatures :